



Statistique de la pauvreté

Description

La statistique de la pauvreté décrit la pauvreté en Suisse à l'aide de différents concepts et indicateurs: le concept absolu de la pauvreté (ci-après «pauvreté») s'appuie sur un seuil de pauvreté correspondant au minimum vital social. Il est complété par le concept relatif utilisé couramment au niveau international (ci-après «risque de pauvreté»). Pour appréhender les aspects non monétaires de la pauvreté, on a recours à un indicateur défini au plan européen, qui permet de mesurer le degré de privation matérielle et sociale. Les indicateurs principaux de la statistique de la pauvreté sont ponctuellement complétés par d'autres indicateurs, aussi bien objectifs que subjectifs, dans le cadre d'analyses thématiques approfondies (p. ex. concernant les personnes âgées ou les enfants).

Les différentes approches et méthodes de cette statistique de l'OFS sont décrites en détail dans la publication [«Pauvreté en Suisse: concepts, résultats et méthodes»](#).

Caractéristiques relevées:

Les évaluations et les analyses publiées dans le cadre de la statistique de la pauvreté se rapportent aux personnes et aux ménages. Une attention particulière est accordée à l'évolution des indicateurs de pauvreté dans le temps ainsi qu'aux différences dans le degré de pauvreté entre les groupes de population touchés. Les données sont différenciées selon diverses caractéristiques, telles que grande région, classe d'âge, sexe, nationalité, niveau de formation, statut d'activité, type de ménage et statut d'occupation du logement.

Méthodologie

La principale source de données pour la statistique de la pauvreté est l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC). La [fiche signalétique de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie \(SILC\)](#) fournit des informations détaillées sur la méthodologie appliquée. Les [directives de la Conférence suisse des institutions d'action sociale \(CSIAS\)](#) servent de source d'information pour les données relatives au minimum vital social.

Période d'enquête:

Disponible depuis 2007

Périodicité:

Annuelle

Période de référence:

Année civile précédant l'enquête (revenu)

Au moment de l'entretien (logement, privation, activité professionnelle, satisfaction, etc.)

Degré de régionalisation:

Suisse, grandes régions et régions linguistiques

Politique de révision

Révision de routine:

Aucune

Révisions méthodologiques:

En fonction des révisions méthodologiques de la source de données SILC, décrites en détail dans le [rapport d'analyse des révisions](#).

Bases légales

Ordonnance du 30 avril 2025 sur la statistique fédérale (RS 431.011)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS, Section Revenus, consommation et conditions de vie)

Renseignements:
Section Revenus, consommation et conditions de vie
+41 58 463 64 21
info.ekl@bfs.admin.ch
